

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la « **SALLE DES FETES** », rue du Stade, le :

JEUDI 10 DECEMBRE 2020 à 19 h 00

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

- 1°) Propositions d'avenants T.D.F. pour les sites sur lesquels sont implantés des relais : rue du 8 Mai et site de l'ancienne gare.
- 2°) Désignation des représentants (titulaire-suppléant) de la commune à la Commission Locale D'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).
- 3°) Avenant aux travaux d'extension du groupe scolaire. Lot n° 9 – sols collés – entreprise SARL SOL PRO.
- 4°) Convention au titre des « Opérations Partenariales de Sécurité en Agglomération » (OPSA) entre le Département et la Commune, relative aux travaux d'aménagement de la RD 215 – route des Fins.
- 5°) Validation du projet de rénovation de l'éclairage public, en collaboration avec le Syndicat Mixte d'Energies du Doubs (SYDED).
- 6°) Adhésion au groupement d'achat d'énergie (gaz, électricité) proposé par le SYDED.
- 7°) Tarifs 2021.
- 8°) Autorisation de dépenses, en section d'investissement, avant adoption du budget général et du budget bois 2021.
- 9°) Convention d'occupation précaire d'un terrain communal par M. VIENNET Pascal « Les Calèches du Saut du Doubs ».

.../...

10°) Echange de terrain entre GD Construction et la Commune.

11°) Nom de rue du nouveau lotissement de Chaillexon : proposition « rue du Calvaire ».

12°) Présentation du rapport sur le prix et la qualité de l'eau. Ce point ne donne pas lieu à délibération.

13°) Questions diverses.

Je vous rappelle que pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, chaque élu peut être porteur de deux pouvoirs.

Fait à Villers Le Lac, le 3 décembre 2020.

Le Maire,

Dominique MOLLIER

